



ACTUALITÉS

REACH 2018

Lancement de IUCLID Cloud pour les PME

Depuis le 31 juillet 2017, une version « en cloud » (ou virtuelle) du logiciel de soumission de données IUCLID est maintenant disponible pour les PME et leurs consultants afin de préparer les dossiers d'enregistrement. Cette version ne requiert aucune installation et permet de donner un accès à d'autres utilisateurs (collaborateurs, consultants...). Vos données seront ainsi stockées sur le serveur de l'ECHA et vous ne risquez pas de les perdre. De plus vous n'aurez plus à vous soucier des mises à jour de IUCLID, elles seront faites automatiquement ; enfin le service est disponible 24h/24, 7j/7. Un webinar sera proposé par l'ECHA le 20 septembre 2017 sur ce nouveau service.

[News ECHA - vidéo de présentation](#)

[Tutoriels](#)

[Webinar du 20/09/17](#)

Version 4.1 de la Toolbox OCDE

La nouvelle version de cet outil pour aider à l'utilisation de QSAR propose des fonctionnalités améliorées afin d'aider les entreprises à préparer leurs dossiers d'enregistrement pour l'échéance de mai 2018.

[News ECHA](#)

[Télécharger la toolbox QSAR](#)

Feuille de route REACH 2018

Dans le cadre de sa feuille de route, pour l'enregistrement des substances avant le 31/05/18, l'ECHA a publié **une nouvelle vidéo « organisez-vous avec vos co-déclarants »**. Cette vidéo aborde le partage des données et des coûts au sein des forum d'échange et de partage d'information (SIEF en anglais) et comment sélectionner le déclarant principal (*lead registrant*) ou encore comment se préparer à l'arrivée des nouveaux co-déclarants.

[Voir la vidéo en français](#)

Guides ECHA

Le guide de l'ECHA « **Comment préparer des dossiers d'enregistrement et de RDAPP** » (v.4) est maintenant disponible en français. Il a pour objectif de vous aider à préparer des dossiers d'enregistrement REACH et de RDAPP (activités de recherche et de développement axées sur les produits et les processus) à l'aide du logiciel IUCLID. Celui-ci est disponible sur le site REACH du Helpdesk, [section guides et brochures](#), filtrer sur « enregistrement » et « manuels techniques ».

Enregistrement

Rapport externe sur les mises à jour de dossiers

Un rapport externe mené sur les mises à jour des dossiers REACH et CLP suggère qu'une plus grande clarté sur la procédure d'enregistrement est nécessaire afin de permettre aux déclarants de bien comprendre quelles sont les informations qui doivent être mises à jour dans un dossier d'enregistrement et par qui, afin qu'un plus grand nombre de déclarants mettent à jour les données concernant l'utilisation en toute sécurité de leurs substances. Les règlements REACH et CLP préconisent que des mises à jour des informations soumises soient effectuées dès que de nouvelles données sont disponibles. Ce rapport a été adressé à l'ECHA, aux associations professionnelles, aux décideurs politiques et à la Commission Européenne pour un examen dans le cadre de la révision de REACH qui devrait être finalisée d'ici la fin de l'année.

[News de l'ECHA](#)

16 700 enregistrements déjà soumis !

L'ECHA a publié de nouvelles statistiques concernant les substances enregistrées. Plus de 62 000 dossiers d'enregistrement ont été reçus par l'ECHA depuis 2008. La substance concernée par le plus grand nombre d'enregistrement (environ 500) est l'éthanol. C'est l'Allemagne qui a soumis le plus de dossiers avec 13 387 enregistrements pour 5 841 substances.

Page de l'ECHA sur [les statistiques](#)



REACH 2018



REACH 2018

« Journées conseil REACH 2018 : bien enregistrer ses substances à un an de l'échéance » - vidéo et supports disponibles

Le replay de ces deux journées est maintenant disponible sur [Youtube](#). Les présentations en français au format pdf des différents intervenants sont disponibles sur notre page [REACH 2018](#).

Webinar REACH 2018

Le webinar de l'ECHA concernant la 4^{ème} phase de sa feuille de route « [Évaluez les dangers et les risques de votre substance](#) » a été traduit **en français**, par la société Atout Reach. Les webinars sur les 3 phases précédentes sont toujours disponibles en français sur YouTube et sur notre [Focus REACH 2018](#).

Tour de France REACH 2018

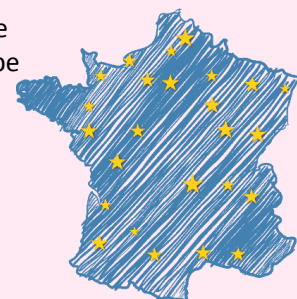
Notre tour de France n'est pas terminé !

Prochaines journées :

- 19 septembre à Tours
- 26 septembre à Pérols (Montpellier)
- 16 novembre à Nanterre
- 28 novembre en Martinique
- 30 novembre en Guadeloupe

Calendrier, programme des interventions et inscriptions sur notre page web

[Contactez vos CCI](#)



Autorisation

Octrois

La commission européenne a octroyé pour les trois substances suivantes, des autorisations pour sept usages :

- **Trioxyde de chrome** (n°CE 215-607-8) et **tris(chromate) de dichrome** (n°CE 246-356-2) – [décision octroyée à la société Nexter](#)
- **Bis(2-méthoxyethyl) éther (Diglyme)** (N°CE 203-924-4) – [décision octroyée à la société Novartis](#)
- **Chromate de plomb** (n°CE 231-846-0) – [décision octroyée à la société Etienne Lacroix](#)

A ce jour, un total de 98 autorisations a été octroyé par la Commission Européenne.

Consultation publique

L'ECHA lance une consultation publique portant sur 5 demandes d'autorisations couvrant six usages du **Tris(chromate) de dichrome** (n°CE 246-356-2), **chromate de strontium** (n°CE 232-142-6), **chromate octahydroxyde de pentazinc** (N° CE 256-418-0), **trioxyde de chrome** (n°CE 215-607-8), **1,2-dichloroéthane** (n° CE 203-458-1).

La [consultation publique](#) est ouverte jusqu'au 11 octobre 2017.

Restriction

Mise à jour de l'Annexe XVII

Une nouvelle entrée a été ajoutée par la Commission Européenne à l'Annexe XVII de REACH : l'entrée 68 (règlement CE n°2017/2000) restreint différents usages de l'acide pentadécafluorooctanoïque (PFOA) et ses sels. Des délais d'applicabilité de cette restriction y sont précisés selon les usages.

[Règlement 2017/2000](#)

Appel à contribution

Les pays-bas ont notifié à l'ECHA leur intention de préparer une proposition de restriction concernant les **hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)**, dans les granulats utilisés comme matériaux pour les terrains en gazon synthétique. Un [appel à contribution](#) est ouvert **jusqu'au 18 octobre 2017** sur les HAP dans les granulats et des informations sur les alternatives et leurs coûts.

SVHC

Consultation publique

Neuf substances ont été proposées afin d'être identifiées comme substances candidates à l'autorisation (SVHC). Une consultation publique est actuellement ouverte **jusqu'au 20 octobre 2017**.

[Actualité de l'ECHA - Liste candidate](#)



Evaluation

Rapport d'évaluation

De nouvelles conclusions concernant l'évaluation de deux substances sont maintenant disponibles, elles portent sur :

- **L'acide éthyl-2 hexanoïque** (n° CE 205-743-6), qui avait été ajouté à la liste du CoRAP en 2012 et a été évalué par l'Espagne,
- **Le pentan-1-ol** (n° CE 200-752-1), qui avait été ajouté à la liste du CoRAP en 2016 et a été évalué par la Lituanie.

[Community Rolling Action Plan](#) (CoRAP)
[Page ECHA sur l'Evaluation des substances](#)

Mise à jour de la liste des substances pouvant être soumises à un contrôle de conformité

L'ECHA a mis à jour la liste des substances qui pourraient faire l'objet d'un contrôle de conformité. Cette liste concerne 29 nouvelles substances. Il est conseillé aux déclarants de vérifier cette liste et de mettre à jour, si besoin, leurs dossiers d'enregistrement, avant le 31/10/17. Elle offre aux déclarants la possibilité de mettre à jour leurs dossiers avant le démarrage du contrôle de conformité. Toutefois cette liste est indicative et n'est pas exhaustive : l'ECHA se réserve la possibilité de déclencher à tout moment un contrôle de conformité sur tout dossier sans en informer au préalable le (ou les) déclarant(s).

[Liste des substances pouvant être soumises à un contrôle de conformité](#) (.pdf)
[Page ECHA sur le contrôle de conformité](#)

CLP

Centres antipoison

Webinar ECHA (Rappel)

Le projet d'harmonisation concernant l'article 45 du CLP sur l'urgence sanitaire a été finalisé par la publication de l'annexe VIII du CLP, (règlement 2017/542) qui entrera en vigueur 2020. Le webinar proposé par l'ECHA le 10 octobre 2017 étant complet, il est encore possible de s'inscrire au **webinar supplémentaire programmé le 3 octobre 2017**. Inscription [ici](#)

<http://reach-info.ineris.fr> et <http://clp-info.ineris.fr>

N° Indigo 0 820 20 18 16

0 09 € TTC / MN

La Lettre d'information est éditée par le Service National d'Assistance Réglementaire sur les règlements REACH et CLP. Les informations contenues dans la présente lettre, ainsi que les conseils offerts par le helpdesk, ont une valeur informative et ne constituent en aucun cas un avis juridique. Les règlements REACH et CLP demeurent les seules références légales. Les formations, ateliers d'information ou autre type d'animation/intervention référencés dans cette lettre sont indiqués à titre informatif : ils n'ont pas un caractère exhaustif et le Helpdesk n'est pas garant de la qualité de ceux-ci.

Par conséquent, la responsabilité du service national d'assistance réglementaire ne saurait être engagée pour toute erreur ou omission, le destinataire de cette lettre d'information est seul responsable de l'utilisation qu'il fait des informations fournies par cette lettre d'information.

Pour permettre une amélioration de notre service : [enquête de satisfaction](#)